



Votre sécurité
notre priorité

OBLIGATIONS 2022

Les Etablissements Recevant du Public
ont l'obligation de détenir un défibrillateur
et d'en assurer la maintenance.

LOI n° 2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque.
Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs
automatisés externes.

Défibrillateurs Vente, Location Maintenance & Formations

à partir
de

990 €
ht

Mindray
Beneheart C1A
*hors services



= VIES SAUVÉES

*vos conditions générales

mindray[™]

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

Nos packs de LOCATION



PACK ESSENTIEL	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM+	PACK INTEGRAL
49 €_{HT/mois} <u>intérieur</u>	59 €_{HT/mois} <u>intérieur</u>	69 €_{HT/mois} <u>extérieur</u>	79 €_{HT/mois} <u>extérieur</u>
Défibrillateur Mindray beneheart C1A	Défibrillateur Mindray beneheart C1A	Défibrillateur Powerheart G5 avec capteur RCP	Défibrillateur Powerheart G5 avec capteur RCP
Armoire de protection AIVIA IN	Armoire de protection AIVIA IN	Armoire de protection AIVIA 200	Armoire de protection AIVIA 200
Support simple pour intérieur	Support simple pour intérieur	Support simple pour extérieur Alarme et ventilation / chauffage	Support simple pour extérieur Alarme et ventilation / chauffage
4 ans de maintenance F1 (Hors fournitures) Signalétique Trousse de 1er secours 2 formations	4 ans de maintenance F2 Fournitures comprises Signalétique Trousse de 1er secours 2 formations	4 ans de maintenance F1 (Hors fournitures) Signalétique Trousse de 1er secours 2 formations	4 ans de maintenance F2 Fournitures comprises Signalétique Trousse de 1er secours 2 formations

Contact

mindray™

SERVICE FORMATION & DAE

1282 ch. des Négadoux - CS 53000 83180
SIX-FOURS LES PLAGES

Tél. 04 94 10 55 24 / formation@adi-incendie.fr



www.adi-incendie.fr

*Prix hors assurances, avec un engagement de 4 ans, mandat administratif et paiement trimestriel.